

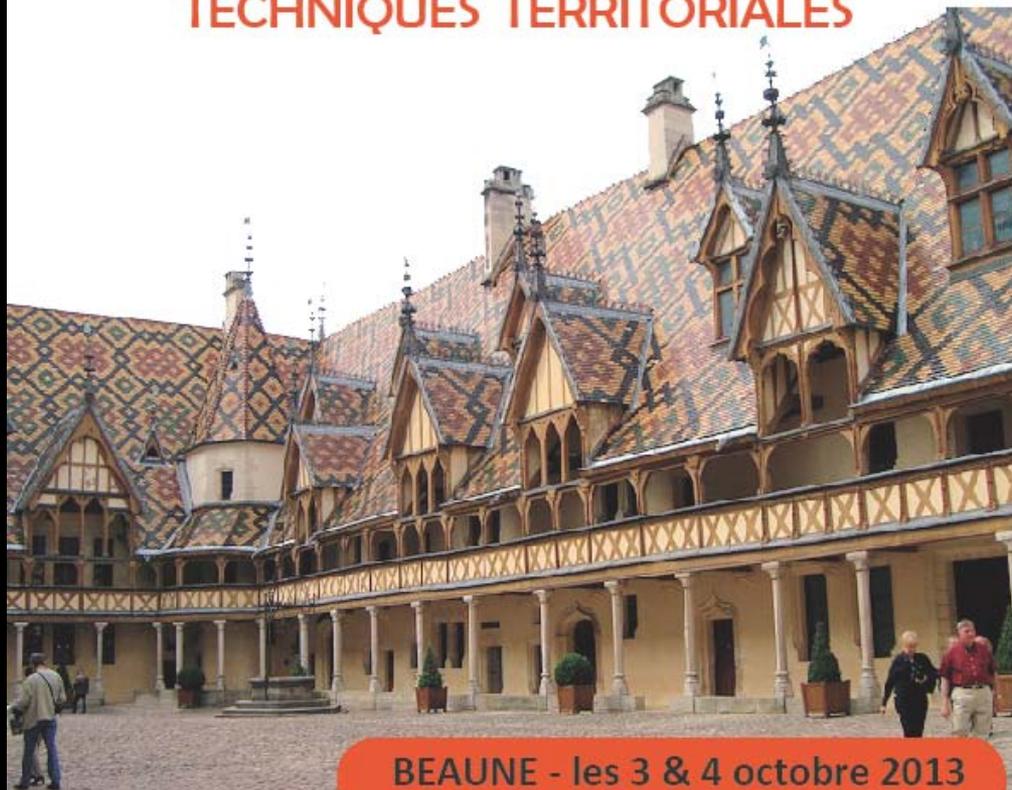
attf

Association des Techniciens
Territoriaux de France

1^{er} Congrès Inter-régional
du Grand Est

-
45^{ème} Congrès National

CARREFOUR DES INNOVATIONS TECHNIQUES TERRITORIALES



BEAUNE - les 3 & 4 octobre 2013

Plan Lumière de la Ville de Beaune





Trame des interventions

- Accueil
- Pourquoi un Plan Lumière?
- Le Partenariat Public-Privé (PPP)
- Présentation du Plan Lumière
- Mise en œuvre des travaux
- Maintenance des mises en lumière
- Questions/Réponses



Intervenants

- Jean-Luc BECQUET, Adjoint au Patrimoine et aux Infrastructures de la Ville de Beaune
- Pascal DESVIGNES, Directeur de l'Aménagement Urbain de la Ville de Beaune
- Audrey MERIGAULT, Ingénieur Eclairage Public, Ineo Réseaux Est (Cofely Ineo)



Intervenants

- Jean-Baptiste VINCENOT, Conducteur de Travaux, Ineo Réseaux Est (Cofely Ineo)
- Pierre HOTTOVYS, Membre ATTF, Chargé de Mission Éclairage Public, Membre de l'AFE



Pourquoi un Plan Lumière ?

- Contribution de l'éclairage public au projet de ville :
 - requalification urbaine, structuration, hiérarchisation de différentes composantes géographiques
 - dynamisme économique, attractivité diurne et nocturne, augmentation du temps moyen de séjour



Pourquoi un Plan Lumière ?

- Développement social, culturel et touristique par la structuration des espaces et des actions (liens et identité via le parcours lumière, les mises en valeur patrimoniales et les vidéo projections)
- Mise en œuvre d'une animation lumière innovante de la ville : sites caractéristiques, monuments, bâti



Le Partenariat Public-Privé

- Mode de financement pour une autorité public par un partenaire privé pour financer et gérer un équipement public
- Le PPP de Beaune : Contrat de Partenariat relatif à l'éclairage public, à la mise en lumière de la ville, à la signalisation lumineuse tricolore, aux illuminations festives, aux installations sportives, à la vidéosurveillance



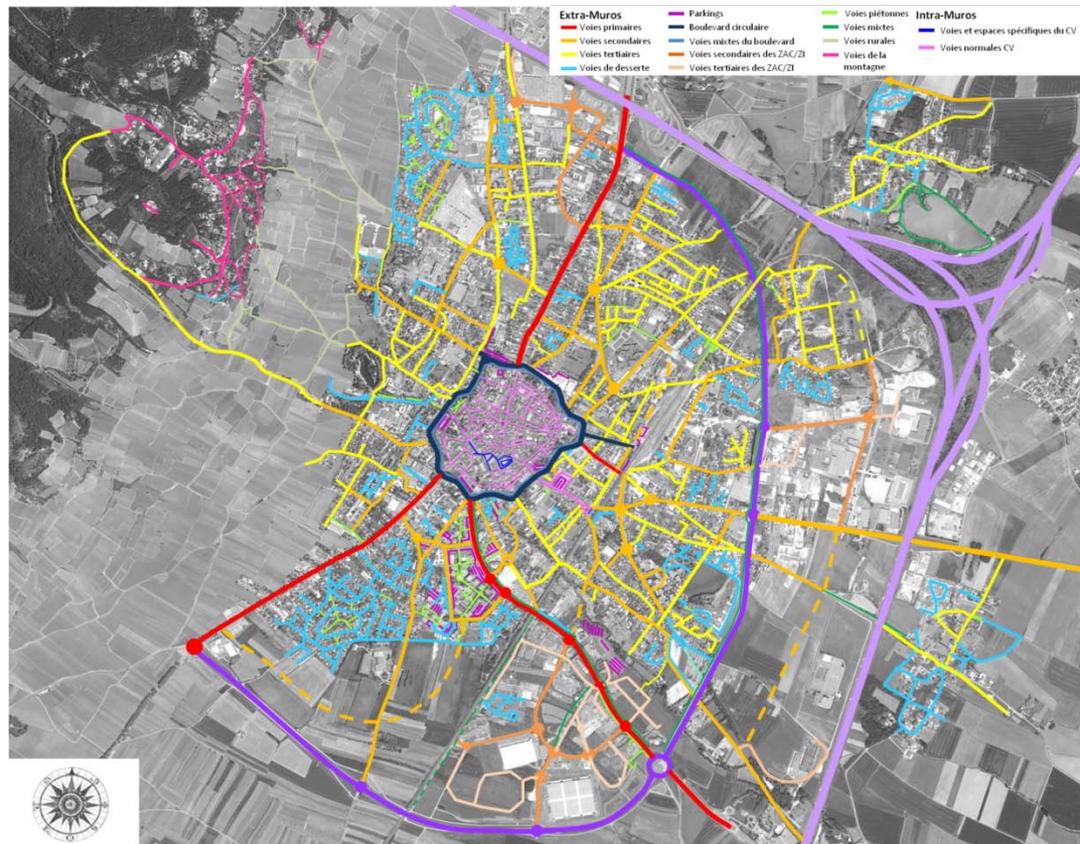
Le Partenariat Public-Privé

- Contrat d'une durée de 15 ans, pour un montant global de 24M€
- Paiement d'un loyer annuel par la ville à l'entreprise privée



Le PPP - Les engagements

- Mise en place d'un **SDAL** pour l'éclairage public avec des niveaux d'éclairements et d'uniformité à respecter selon la Norme EN13201





Le PPP - Les engagements

- Rénovation de **80%** des luminaires sur 15 ans
- **47%** d'économie d'énergie grâce à la rénovation de l'éclairage public sur 15 ans
- Mise en place d'un important **Plan Lumière**

Exemple : Eclairage de la Place au Beurre avant et après reconstruction





Le PPP - Les engagements

- Rénovation complète de l'ensemble des carrefours de SLT sur la durée du contrat
- Des engagements en faveur de la maintenance
 - délai d'intervention limités à 1 heure en cas d'urgence
 - taux de panne instantané inférieur à 0,3% à partir de la 3^{ème} année



Exemple : Route de Savigny



Le PPP - Les engagements

- 15% du montant des travaux sous-traité à des PME
- Renouvellement des motifs d'illuminations festives et installation avant la vente des vins



Exemple : Illuminations festives installées Place Carnot



Démarche préalable à la mise en service

- Réunion de quartiers
- Évaluation préalable entre différents modes de financement et de gestion :
 - gestion directe en régie,
 - marchés publics de travaux puis d'exploitation,
 - PPP



Démarche préalable à la mise en service

- Validation par la MAPPP (critère complexité)
- Constitution d'un groupe d'AMO spécialisés (techniques, juridiques; financiers, techniques bancaires)
- Diagnostic préalable du patrimoine



Le Plan Lumière



- Concepteur Lumière :
Jean-François TOUCHARD
- 30 sites mis en valeur
- 7 vidéoprojections



Exemple : 24 rue de Lorraine



Le Plan Lumière

- Un parcours lumière de 2km matérialisé par un balisage lumineux dynamique
- Utilisation des luminaires à LED, technologie innovante et moins énergivore





Le Plan Lumière

- L'étude doit s'inscrire dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, du contrôle des nuisances lumineuses et du confort visuel



Exemple : 35 rue de Lorraine



La Collégiale

Avant



Nombre de projos : 20
Puissance totale : 7 300 W
Sources : IM et SHP

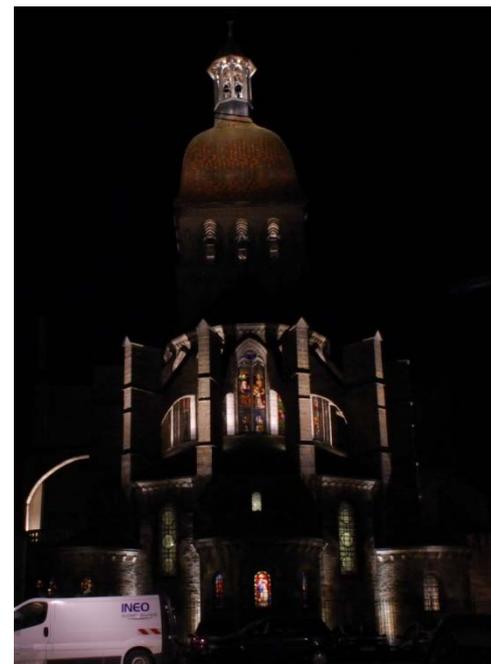
3 Octobre 2013

Après



Nombre de projecteurs : 179
Puissance : 2639 W
Sources : LED

Plan Lumière de la ville de Beaune



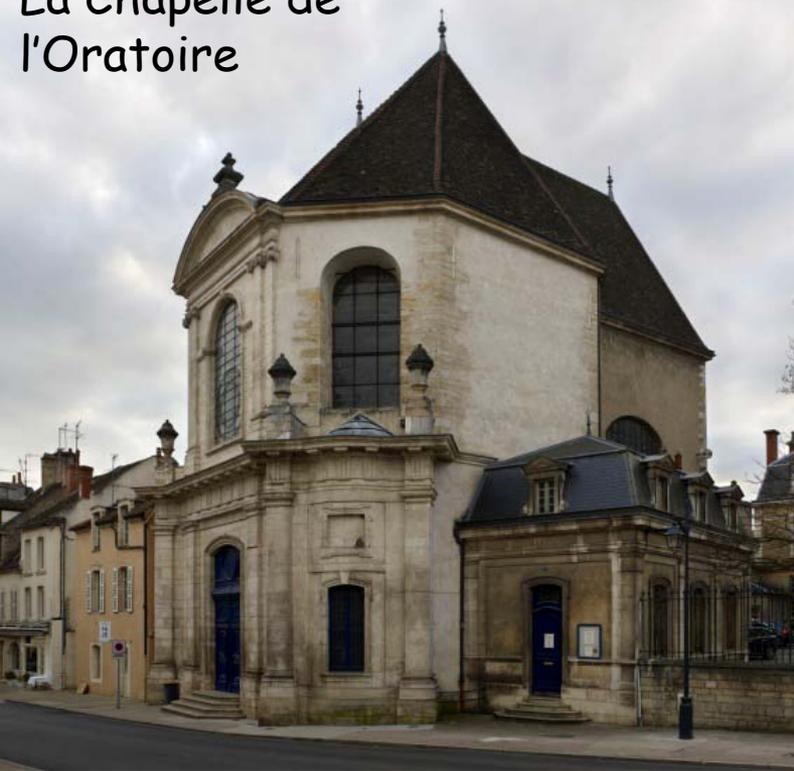


1 *Porte Marie de Bourgogne*
La Lanterne Magique

GENDE

-  Tour des Remparts et des Douves
Ramparts and Moats Tour
-  Circuit du Centre Historique
Historical Centre Tour
-  Promenade des Remparts
Ramparts Walk

La Chapelle de
l'Oratoire



L'Hôtel de Ville



La Chapelle de la
Charité



Le Beffroi



Le Chevet de la Collégiale



La Maison du Colombier



La Collégiale



Le Palais des Ducs



L'Hôtel Dieu



La Chapelle St Etienne



Le rempart des Dames





Travaux de mise en œuvre

- Essais sur site avec le concepteur lumière, l'entreprise et la ville
- Validation du matériel et conformité aux normes (NFEN60598, EN 60529, EN62262)



Essais sur la Porte St Nicolas en posant les encastrés sur le sol



Travaux de mise en œuvre

- Demande d'autorisations (conventions) aux propriétaires des façades et à l'Architecte des Bâtiments de France selon les sites



Exemple : la Tour des Filles



Travaux de mise en œuvre

- Etude pour le dimensionnement et le passage des câbles
- Etude pour le dimensionnement de l'armoire



Armoire Musée du Vin



Travaux de mise en œuvre

- Installation des projecteurs, pose des câbles et raccordement
- L'ensemble de ces trois derniers chapitres doivent faire référence à la NF C 17200



Travaux de mise en œuvre

- Réglages de nuit des projecteurs
- Réception des travaux et certificat de conformité délivré par un bureau de contrôle



Réglage des projecteurs



Maintenance

- La qualité d'un plan lumière, une fois la mise en service réalisée, passe par une maintenance efficace, afin de conserver celui-ci en bon état de fonctionnement et de garder la scénographie initiale
- Tournées surveillance nocturne (hebdomadaire, mensuelle ou avant les festivités, et la période estivale pour détecter des projecteurs éteints ou un rendu non conforme)



Maintenance

- Changement des sources défectueuses : intervention ponctuelle au « coup par coup », ou intervention systématique périodique
- Nettoyage des vasques des projecteurs à l'extérieur
- Parfois nettoyage des optiques quand il y a remplacement des LED



Maintenance

- Surveillance des protections électriques, essais de disjonction, mesures des prises de terre environ tous les ans
- Travaux réalisés par du personnel habilité
- Pour les travaux de maintenance, il est conseillé de respecter le guide pratique UTE. C 17 260



Questions / Réponses

Clôture du débat

Remerciements